

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2006)
Heft: 207-208

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons

EN BREF



BERNE

- Le Conseil de ville de Bienne a approuvé un crédit de 1,2 million de francs pour des projets de nouveaux stades de hockey sur glace et de football. Ils doivent être réalisés avec des partenaires privés.
- Trois frères originaires des Balkans ont été condamnés à Bienne à des peines de prison allant de quatre ans et demi à six ans. Ils ont été reconnus coupables de viols répétés sur une adolescente de 15 ans. L'épouse après un mariage blanc avec l'un des hommes a été relaxée : elle était accusée de complicité.
- Un jeune Bernois de 15 ans a été surpris au volant d'un camping-car par la police allemande sur l'autoroute A5 en direction de Francfort. L'alerte a été donnée par plusieurs automobilistes qui pensaient qu'il était trop jeune pour conduire, a communiqué la police. L'oncle du conducteur, âgé de 48 ans, a en vain expliqué aux agents que grâce à sa formation, son neveu conduisait mieux que certains adultes.



BÂLE-VILLE

- Un incendie s'est déclaré dans un centre commercial près du stade Saint-Jacques à Bâle. Quelque 300 personnes ont dû être évacuées pour éviter une intoxication par la fumée. Personne n'a été blessé. L'hypermarché a pu rouvrir ses portes une heure après.
- Les douaniers suisses ont saisi à Bâle 640 grammes d'ecstasy et 1,1 kg de haschisch dans un bus de la ligne Amsterdam-Zurich. La drogue se trouvait dans un sac à dos qui voyageait sans propriétaire.
- Le chef d'orchestre suisse Armin Jordan, 74 ans, est décédé à la suite

d'une syncope survenue dans la fosse d'orchestre du théâtre de Bâle, alors qu'il dirigeait la première de L'Amour des trois oranges de Serge Prokofiev. Armin Jordan a été le chef de l'Orchestre de chambre de Lausanne de 1973 à 1985, puis directeur artistique de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) de 1985 à 1997, sillonnant le monde entier. Il a été aussi directeur du théâtre de la ville de Bâle de 1971 à 1989.



BÂLE-CAMPAGNE

- Un ressortissant turc de 42 ans armé d'une hache a attaqué deux personnes en pleine rue à Liestal. Les victimes, un couple étranger qu'il ne connaissait pas, ont été blessées. Père de famille, le forcené a pu être maîtrisé. On ignore encore les raisons de son coup de sang.
- Plus de 15 kilos de haschisch ont été saisis dans des serres à Tenniken. L'exploitant, un Suisse de 43 ans, a été placé en détention préventive.



VALAIS

- Une centaine d'oppositions ont été déposées contre la première étape des travaux de la troisième correction du Rhône dans la région de Viège. Le projet prévoit le réaménagement du lit du Rhône, la construction d'une route d'évitement de Viège et le déplacement d'une ligne à haute tension.
- La distillerie Morand de Martigny diversifie sa célèbre Williamine : elle est désormais disponible avec le label kasher. C'est le fruit de la collaboration avec des rabbins liés à un groupe de vins et spiritueux aux États-Unis. Morand vise les marchés américain, européen et éventuellement israélien. S'il existait déjà du vin et du cognac kasher, c'est une première pour l'eau-de-vie de poire.
- La cabane Rossier ou cabane de la

Dent-Blanche, plus haut refuge gardienné de Suisse avec ses 3 507 mètres, fête cette année ses 75 ans. Les très rudes hivers mais aussi la canicule de 2003 ont nécessité des travaux qui ont coûté la bagatelle de 150 000 francs.



VAUD

- Le Musée Alexis Forel de Morges a rouvert ses portes. Fermé depuis dix-huit mois, le bâtiment a subi de gros travaux de restauration qui ouvrent l'accès à d'autres espaces d'exposition.
- Le Beau-Rivage Palace a été consacré « Hôtel de l'année 2006 ». Son nouveau spa et une cuisine à la hauteur des lieux ont convaincu le jury du Gault & Millau Suisse. Construit il y a 145 ans, l'établissement cinq étoiles a été rénové entre 1992 et 1993 et entre 1997 et 2000 pour un montant de 100 millions de francs. Cette année, quelque 12 millions de francs ont été investis pour créer un spa de 1 500 m². Quant à la cuisine qui a conquis le 15^e point nécessaire pour la nomination au Gault & Millau, elle est l'œuvre du jeune chef français Florian Giraud.
- Un motard a donné du fil à retordre à la police en forçant trois barrages, prenant plusieurs giratoires à contresens et roulant à une vitesse de 160 à 180 km/h entre Bursins et Ecublens. Il circulait en outre sans permis sur une moto aux plaques volées. Le conducteur, un Français de 20 ans domicilié à Vevey, a été inculpé de mise en danger de la vie d'autrui, de violation grave des règles de la circulation routière, de vol et usage abusif de plaques, et placé en détention provisoire.
- Un véritable sanctuaire datant de l'Antiquité a été mis au jour cet été sur la colline du Mormont, située sur les communes de La Sarraz et d'Eclépens. Pas moins de 170 fosses ont été fouillées, révélant les rituels en usage un siècle avant l'époque romaine. Ce site exceptionnel s'avère une référence en Europe pour l'étude de la civilisation des Celtes.

Dans les cantons



SAINT-GALL

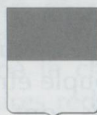
- Le cloître de Saint-Gall a acheté pour 100 000 dollars, lors d'une enchère de Christie's à New York, un livre de prières enluminé qui a vu le jour il y a plus de 500 ans dans son enceinte. Le précieux manuscrit doit être rapatrié ces prochaines semaines pour être exposé au monastère. On ne sait pas quand ce manuscrit a quitté Saint-Gall pour les États-Unis.
- Deux salles de gymnastique d'une école à Saint-Gall ont été fermées car elles risquent de s'effondrer. Lors d'un contrôle, des experts ont constaté une déformation de leurs toits en bois, a indiqué la municipalité.
- Un ancien centre d'accueil pour requérants a été la proie des flammes à Gams. Il n'y a pas de blessés mais les dégâts dépassent le million de francs, a communiqué la police saint-galloise.
- Les meilleurs bûcherons d'Europe sont suisses. L'équipe helvétique a triomphé à Wil lors des championnats d'Europe de bûcheronnage sportif, battant la France tenante du titre. C'est une équipe bernoise qui a décroché le titre à l'issue d'une finale à suspense. L'Allemagne a pris la troisième place, devant le Danemark.



GRISONS

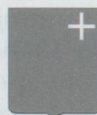
- Les Grisons ne veulent plus être à la traîne en matière de compétition fiscale. Le gouvernement propose des allègements pour les sociétés anonymes, les époux et les familles, de même qu'une suppression de l'impôt sur la succession pour les descendants directs.
- Partant du constat que la pression sur les milieux naturels n'a fait que croître et donc que la faune est soumise à un dérangement de plus en plus fréquent (ski, randonnée, chasse...) qui diminue d'autant ses

chances de survie, le service de la chasse et de la pêche du canton des Grisons a défini des zones de tranquillité. Dans ces espaces dédiés à la faune, toute présence humaine est interdite durant la période d'hiver. Pour les mêmes raisons, le survol de certaines zones est également interdit en parapente ou aile delta. L'ombre que ces derniers projettent au sol peut en effet être assimilée à des prédateurs par le gibier. Sur le terrain, les zones de tranquillité sont clairement identifiées par une signalétique, tandis qu'un site Internet propose la cartographie des différentes zones pour préparer un itinéraire avant le départ et ainsi éviter les mauvaises surprises.



SOLEURE

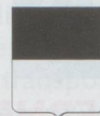
- Le Grand Conseil soleurois a adopté la loi antitabac la plus sévère de Suisse. Elle interdit la fumée dans les espaces publics et les restaurants, la publicité et la vente de tabac aux mineurs. Les citoyens soleurois se prononceront le 26 novembre prochain. Ils auront le choix entre deux variantes : l'une interdit la fumée dans les administrations, les écoles, les hôpitaux et les homes. L'autre l'interdit aussi dans les lieux culturels et les restaurants, bars ou cafés. Mais ceux-ci pourraient créer des locaux spéciaux pour fumeurs.



SCHWYTZ

- Un jeune taureau qui fuyait les abattoirs a été percuté par un train à Schübelbach puis projeté au loin. Il est alors retombé sur un adolescent de 13 ans dont la cuisse a été fracturée sous le choc. L'animal a quant à lui été tué.
- Trois adolescents âgés de 14 à 17 ans ont été arrêtés à Zurich au volant d'une voiture volée le matin même dans un garage du canton de

Schwytz. Les jeunes étaient originaires de Suisse, de Bosnie-Herzégovine et du Monténégro.



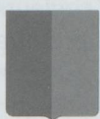
FRIBOURG

- Le gouvernement fribourgeois entend interdire les chiens jugés « dangereux par nature ». Le projet de loi sur la détention des chiens adopté par le Conseil d'État vise en particulier les pitbulls et les bâtards issus de 13 races jugées dangereuses. Le Grand Conseil doit encore se prononcer. L'interdiction ne tombera toutefois pas comme un « couperet ». Une personne responsable pourra conserver son pitbull et éviter ainsi l'exil ou l'euthanasie de son animal. Elle ne pourra en revanche pas en acquérir de nouveaux. Chaque cas sera analysé par un comportementaliste canin. Sur les 16 000 chiens recensés dans le canton de Fribourg, quelques centaines « posent problème ».



GENÈVE

- Depuis le 2 octobre, tous les chiens doivent porter une muselière dans les parcs publics genevois. Les chiens dangereux doivent pour leur part avoir les mâchoires entravées partout sur la voie publique. Ces mesures ont été adoptées par le Conseil d'État. Cette décision suscite le scepticisme de la Société des vétérinaires suisses (SVS). Selon elle, cette mesure sera difficile à appliquer, notamment pour les chiens de petite taille.
- « L'an prochain, tous les policiers genevois utiliseront de nouveaux projectiles », a indiqué Monica Bonfanti, le nouveau chef de la police. Les policiers disposeront de balles dites « à expansion contrôlée ». « L'expérience a montré qu'avec ces balles les policiers tirent moins », a-t-elle expliqué.



TESSIN

- Le Ministère public tessinois a ouvert une enquête sur la profanation commise au cimetière du village Walser de Bosco Gurin, au sommet du Valmaggia. Seul village germanophone du Tessin, Bosco Gurin, dont les maisons en bois sur pilotis rappellent la communauté des Walsers qui s'y était installée au XIV^e siècle, a été profondément choqué par l'événement. Un des deux adolescents de 17 ans auteurs de la profanation est un récidiviste. Son arrestation a permis d'élucider un cas semblable survenu fin juillet à Avegno où six croix avaient été renversées.
- Un randonneur de 17 ans a survécu à une chute de 40 mètres dans les bois au-dessus de Claro. Alors qu'il se promenait en compagnie d'amis hors des chemins balisés, il a grimpé le long d'une falaise et perdu l'équilibre.



LUCERNE

- La Suisse a violé le droit à la vie familiale du père de Ruben, un enfant de sept ans enlevé par sa mère, une ex-championne cycliste lucernoise. À titre de réparation, la Cour européenne alloue 15 000 € à ce père divorcé, un Italien de 41 ans. Depuis septembre 2004, la mère vit cachée avec son fils.
- L'aquarelle de William Turner The

Blue Rigi a été adjugée 13,2 millions de francs à Londres. Ce résultat en fait l'aquarelle la plus chère jamais vendue aux enchères. Cette œuvre de 29,7 par 45 centimètres montre le Rigi dominant le lac des Quatre-Cantons dans le canton de Lucerne.



URI

- Deux chercheurs ont trouvé dans le canton d'Uri un quartz enfumé long d'un mètre dans un groupe de cristaux pesant au total 250 kilos. Sa taille, mais aussi sa pureté en font une découverte rare.
- Deux murs de protection seront construits au-dessus de l'autoroute A2 près de Gurtellen d'ici juin prochain. Le gouvernement uranais a donné son feu vert à ces mesures prises suite à l'éboulement mortel de fin mai dernier. Les coûts estimés à 4 millions de francs seront pris en charge à 97 % par la Confédération et à 3 % par le canton.



ZURICH

- Une vieille dame de 85 ans a été enfermée par mégarde dans la salle des coffres au siège central de la Banque cantonale zurichoise sur la Bahnhofstrasse. Elle a reçu un bouquet de fleurs à sa libération, quatre heures plus tard.
- La soprano Elisabeth Schwarzkopf, décédée en août dernier à l'âge de 90

ans, a été ensevelie à Zumikon, dans le caveau familial où reposent le mari de la cantatrice et ses parents.

- La ville de Zurich a décerné son Prix d'art 2006 à Bruno Ganz. L'acteur a reçu 50 000 francs. La ville rend ainsi hommage « à la longue carrière d'un artiste zurichois au rayonnement international ».
- Le Conseil d'État zurichois souhaite accorder aux étrangers bien intégrés le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal. Il recommande au Grand Conseil d'accepter une initiative individuelle dans ce sens. Ce sera aux communes de décider si elles souhaitent introduire ce droit.



JURA

- La police cantonale jurassienne adopte à son tour les balles expansives. Le gouvernement a autorisé l'acquisition de ce nouveau type de munitions qui permet de neutraliser l'adversaire.
- Le groupe Bélier a un nouveau responsable. En fonction depuis trois ans, David Herdener a cédé sa place à Marc Freléchoux. Pour marquer ce passage de témoin, le Bélier a officiellement peint des écussons jurassiens dans des localités du Jura.
- Le canton du Jura veut à son tour sévir contre les chiens dangereux. Le parlement a chargé le gouvernement d'élaborer un projet de loi qui régit fermement voire interdise la présence des molosses sur le territoire cantonal.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET

FORMULAIRE D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Signature

Au prix de : 1 an 47 € ☐ 2 ans 84 € ☐ Abonnement de soutien 70 € ☐

Étranger/Par avion/... : nous consulter

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de : **SUISSE MAGAZINE**

À renvoyer à : **NPAI SUISSE MAGAZINE - 68 rue des Bruyères - 93260 LES LILAS**

SMAG